

NOS CIMETIÈRES



Mercredi 25 novembre 2009



Paris, le 06 Novembre 2009

Chers amis,

La réunion de coordination sur les cimetières d'AFN Chrétiens et Juifs, que nous avons ensemble envisagée, se tiendra à la Maison des Rapatriés le 25 novembre à 13 H. Vous y êtes donc conviés.

Nous avons tous été d'accord sur l'absolue nécessité d'une action commune face à la situation dramatique des cimetières d'Algérie et de Tunisie. Précédant cette action, la réunion devra permettre d'arrêter une position unitaire et d'élaborer un plan d'action.

Une réunion avec les pouvoirs publics doit avoir lieu avant la fin de l'année; nous y exprimerons nos attentes communes.

Pour notre réunion du 25, nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

- 1 - Etat de la situation des cimetières d'AFN
- 2 - Evaluation du plan en cours et des mesures prévues par les pouvoirs publics.
- 3 - Initiatives associatives ou individuelles et aides des collectivités locales (actuelles ou en prévision)
- 4 - Réflexion sur les actions et moyens nécessaires
- 5 - Discussion sur les actions communes à arrêter
- 6 - conclusions

Sont invités à cette réunion les responsables d'associations et les personnalités concernés par cette question.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous prie d'agréer, chers amis, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Denis Fadda

L'ETAT DES CIMETIERES CHRETIENS ET JUIFS EN ALGERIE : LES QUESTIONS QUI SE POSENT

1/ Un inventaire des cimetières existants et un diagnostic précis de leur état s'imposent : ces informations ne sont pas disponibles. Seules des informations parcellaires voire contradictoires sont communiquées, de sources officielles et /ou privées

Combien existe-t-il encore de cimetières juifs et chrétiens sur tout le territoire algérien? Lesquels? Spécifier pour chacun d'eux :

Quels sont leur taille et leur état ? Estimation du nombre de tombes, situation en ville/campagne, gardiennage, clôture, aspect général, entretien/propreté, degré de conservation, de dégradation, de vandalisme, de profanation ?

A-t-il fait l'objet d'une réhabilitation ou d'une opération ponctuelle de gros entretien ?

Si oui, à quelle date? Financée par des fonds publics et /ou suite à des initiatives privées?

A-t-il accueilli des sépultures provenant d'autres cimetières « regroupés »? Si oui, lesquels?

Quand? Comment ?

2/ la situation de 2003?

Par comparaison avec cet inventaire à faire en 2009, quel état des lieux a servi de base au plan de sauvegarde établi après la visite officielle de Jacques Chirac en Algérie en 2003?

Pourquoi ce document n'est il pas communiqué aux associations de Rapatriés et aux familles sur demande?

3/ Quel est le bilan détaillé des travaux effectués ou des mesures prises depuis 2004 ?

Quel est le coût total de ces opérations et l'échéancier annuel de 2004 à 2009 ? Quelles sont les sources de financement et la répartition des dépenses entre les regroupements, les réhabilitations / restaurations , l'entretien et d'éventuels coûts de fonctionnement et de structure ?

Comment ont été établies les listes de cimetières qui ont fait l'objet d'un regroupement ?

4/ Y a-t-il un plan « cimetières » en cours d'élaboration par le gouvernement français pour 2010/2011? En liaison avec l'Algérie? Sans concertation avec les associations de Rapatriés? Apres analyse de l'inventaire (point 1) quelles sont les réhabilitations qui s'imposent? Nécessité d'un plan gouvernemental d'urgence avec un chiffrage et un engagements sur les délais? Oui sans aucun doute

Quels sont les accords en vigueur entre la France et l'Algérie pour la protection des Cimetières ? Sont ils respectés ? Suffisants ? Comment sont établies les listes de nouveaux regroupements éventuels? Y a-t-il une réelle volonté des pouvoirs publics algériens de voir préserver ces cimetières ?"

5/ Quel est le dispositif précis, décidé ou préconisé par l'Etat français pour sauvegarder les Cimetières ?

Distribution des responsabilités entre l'Etat français et l'Etat algérien ? Le rôle des consulats ? Celui des municipalités en Algérie ? Quel est le fonctionnement du fonds de concours (affaires étrangères) et quels ont été les apports par année depuis sa création ?

Quels peuvent être le rôle et la place des initiatives privées ? Associations/amicales de ville? Comment les aider à se renforcer?

Opportunité d'une nomination d'un monsieur Cimetière en mission spéciale pour « orchestrer »? La création d'une fondation spécialement dédiée à la sauvegarde des Cimetières (franco-algérienne) est-elle une solution?

Quelles sont les pistes pour un financement à la hauteur du problème (urgence et ampleur)? La responsabilité principale est bien sur, celle de l'Etat français, mais quelles contributions complémentaires peuvent être envisagées? Par des associations subventionnées? De Rapatriés ou autres (Souvenir français)? Par une aide des collectivités locales françaises ? ..

Souvenirs ramenés en 2009 par des amis en visite en Algérie



Bône Juin 2009



Bône Juin 2009



Sidi-Bel-Abbès
Septembre 2009



SIDI BEL ABBES
Septembre 2009



GUIARD (Aïn-Témouchen)
Aout 2009

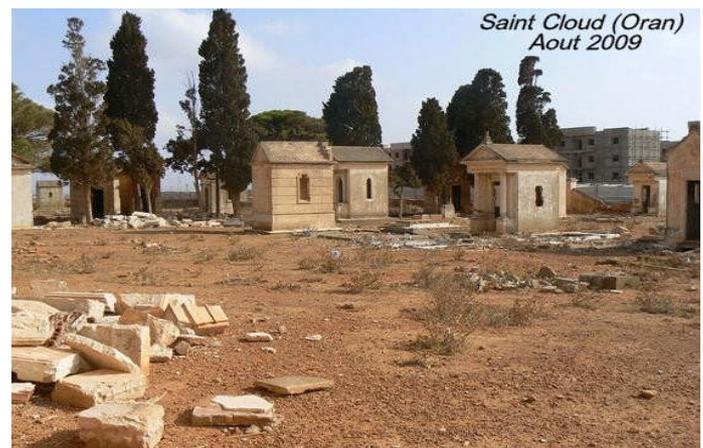


SIDI-BEL-ABBES
Aout 2009

18 8 2009



Saint Cloud (Oran)
Aout 2009



Saint Cloud (Oran)
Aout 2009

Photos provenant du site de l'Ambassade de France
Cimetière de Sidi-Bel-Abbes



Cimetière de Bejaïa



Cimetière Juif de Saïda



Cimetière de Blida

QUESTIONS PARLEMENTAIRES

Question écrite n° 10818 de Mme Joëlle Garriaud-Maylam (Français établis hors de France - UMP)

- **publiée dans le JO Sénat du 05/11/2009 -**

Mme Joëlle Garriaud-Maylam attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le problème récurrent de la sauvegarde des cimetières civils français en Algérie.

Elle rappelle qu'en 2003, un accord bilatéral relatif à la protection des cimetières et au regroupement en ossuaires des sites profanés avait été conclu, à la suite duquel un plan d'action pour la réhabilitation des 549 cimetières français en Algérie a été établi. Sa mise en œuvre était prévue sur cinq ans. L'engagement de l'État sur le plan financier à ce titre a été important (1,5 millions d'euros), et a été complété par une mobilisation des collectivités locales et des associations confessionnelles ou consacrées au travail de mémoire. Malgré ces efforts, la situation reste problématique et suscite toujours le mécontentement des familles, des associations et des cultes, qui se plaignent de la persistance de dégradations et du manque d'information quant aux regroupements de cimetières.

Un an après la fin envisagée de ce dispositif, elle lui demande s'il ne serait pas opportun d'effectuer un bilan du travail réalisé, et d'en communiquer les résultats à tous les acteurs concernés. Il conviendrait également de réfléchir à une meilleure information des familles qui souhaiteraient connaître l'état des sépultures de leurs proches et les conditions dans lesquelles s'effectuent les regroupements. Dans cet esprit, elle lui demande s'il ne serait pas souhaitable de donner une suite favorable au projet présenté à la commission des anciens combattants de l'Assemblée des Français de l'étranger en septembre dernier, celui de la réalisation et de la présentation sur Internet d'un inventaire d'informations sur les sépultures françaises dans les cimetières étrangers.

Question de M. **Roubaud Jean-Marc** (Union pour un Mouvement Populaire - Gard)

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes
Question publiée au JO le : 04/08/2009
Rubrique : Rapatriés
Tête d'analyse : Politique à l'égard des rapatriés
Analyse : Cimetières. entretien. Afrique du Nord

Texte de la QUESTION :

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'état de délabrement des cimetières européens en Algérie. Le respect des défunts entre dans le champ du respect de la personne et de la dignité humaine.

Celui-ci n'est plus assuré dans les cimetières européens datant d'avant la guerre d'Algérie, laissés à l'abandon pour d'évidentes raisons d'exil des Européens mais aussi par manque de volonté de la part de l'administration algérienne.

Ces espaces sont aujourd'hui des zones de non-droit où les délinquants se retrouvent puisque les cimetières chrétiens sont délaissés par les communautés locales.

C'est pourquoi il souhaite lui faire part de son scepticisme face aux efforts français de maintien en l'état des cimetières européens si cet effort n'est pas mené en étroite coopération avec l'administration algérienne locale.

En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quels contacts il envisage avec l'administration algérienne afin de sécuriser les cimetières européens.

(Pas de réponse à mi novembre 2009)

Question de M. **Raoul Ét**ric (Union pour un Mouvement Populaire - Seine-Saint-Denis)

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes
Question 44 077 publiée au JO le : 10/03/2009 page:2206
Date de changement d'attribution : 31/03/2009
Rubrique : Rapatriés

Texte de la QUESTION

M. Ét

ric Raoul attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur l'entretien des cimetières français en Algérie.

En effet, cette question a été abordée par le gouvernement algérien et a connu diverses péripéties, et n'est malheureusement pas toujours suivie avec des informations régulières des familles concernées parfois rapatriées en métropole.

Il pourrait s'avérer utile de relancer ce dossier douloureux pour de nombreuses familles françaises auprès de l'État algérien. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Réponse JO du 09/06/2009

Afin que soit préservée la mémoire des nombreux Français qui ont vécu et ont été inhumés en Algérie, un plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises a été engagé après la visite en Algérie du Président de la République en 2003.

Par cette action, les pouvoirs publics ont souhaité répondre à une attente exprimée par les rapatriés d'Algérie. D'importantes opérations d'entretien et de réhabilitation ont été réalisées en collaboration avec les autorités algériennes.

Au cours du recensement effectué par les autorités algériennes en 2003, il a été constaté qu'un certain nombre de cimetières ne pouvaient être réhabilités ou entretenus, en raison de leur état dégradé et de leur situation. Pour garder la mémoire de ceux qui y sont inhumés, l'État français a pris la décision, après avoir consulté le Haut Conseil aux rapatriés de prendre en charge le financement du regroupement dans des sites préservés, des tombes ou des restes mortels.

Les premières opérations de regroupement prévues dans le cadre des arrêtés du 7 décembre 2004 et du 9 octobre 2007 ont été lancées en 2005. Les regroupements restant à effectuer principalement dans l'Ouest algérien devraient être achevés dans le courant de l'année 2010.

Le regroupement des restes mortels de 7 340 sépultures au cimetière de Tamashouet qui a été réalisé en mars 2009 constitue la plus importante opération jamais effectuée en Algérie.

Lors de la mise en place du plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie, l'État français s'est engagé à consacrer 1 million d'euros à sa réalisation. Les moyens mis en oeuvre par l'État pour la période 2005-2008 s'élèvent à 1 540 000 euros. Un fonds de concours permettant aux collectivités locales, aux associations et aux personnes privées de compléter ces moyens a été créé en mars 2004.

Des contributions provenant notamment des villes de Bordeaux, Marseille, Six-Fours-les-Plages et Toulouse ont été versées à ce fonds pour un montant de 190 000 euros environ. Les opérations d'entretien, de réhabilitation et de regroupement des cimetières sont effectuées par les consulats de France en Algérie en liaison avec les autorités algériennes et les associations de rapatriés présentes sur place ou qui viennent régulièrement en Algérie.

Des visites de cimetières sont effectuées conjointement avec les associations de sauvegarde des cimetières lors de leur passage en Algérie. Les travaux menés par certaines d'entre elles, notamment dans le domaine des archives et du recensement des cimetières, sont très appréciés et contribuent à mener à bien le plan d'action.

Par ailleurs, la mission interministérielle aux rapatriés suit avec la plus grande attention la situation des cimetières en Algérie en liaison étroite avec les partenaires institutionnels concernés et relaie auprès du ministère des affaires étrangères et européennes les attentes exprimées par les familles, les élus et les associations de Rapatriés.

Rapport du ministère des affaires étrangères à fin 2007. Extraits...

« Les cimetières chrétiens et israélites en Algérie font partie de l'histoire de l'Algérie et de la France. Ils constituent un patrimoine commun qui doit être conservé au titre du devoir de mémoire et du respect dû aux défunts. »

SYNTHESE

Malgré des retards causés par les tremblements de terre de mai 2003 et l'élection présidentielle en Algérie, le *Plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie* annoncé le 3 mars 2003, lors de la visite d'Etat en Algérie, a été lancé, l'élan est donné.

Nous avons mobilisé des associations de rapatriés, des collectivités territoriales et le gouvernement algérien, tous ont donné leur accord pour participer à cette œuvre de réhabilitation. Les familles et associations concernées ont été informées par le ministère des affaires étrangères et européennes ainsi que par la mission interministérielle aux rapatriés, via de nombreuses correspondances, une rubrique sur le site Internet du consulat général de France à Alger et lors de réunions.

Sur la base de l'état des lieux réalisé en 2003, trois types d'opérations ont été déterminés: entretien, rénovation et regroupement. Les propositions de regroupements formulées par les consuls généraux à Alger et à Annaba ont été soumises aux autorités algériennes en mars 2004. L'Algérie a accepté la plupart d'entre elles par note verbale du 8 septembre 2004.

Un fonds de concours a été mis en place, le 16 mars 2004, pour accueillir les contributions de collectivités territoriales à la mise en oeuvre du plan d'action, complétant ainsi l'engagement budgétaire de l'État. Certaines municipalités, accueillant de nombreux rapatriés, ont voté des contributions à ce fonds de concours. Plus de 146 000 euros ont été collectés à ce jour.

Le 7 décembre 2004, le ministère des affaires étrangères a pris un arrêté fixant une liste de 62 anciens cimetières français en Algérie pouvant faire l'objet de regroupements. Cet arrêté a offert aux familles concernées un délai de quatre mois pour opérer, si elles le souhaitent, le transfert des restes mortels de leurs défunts, à leurs frais.

De 2003 à 2007, plus d'un million trois cent mille euros ont été engagés pour la mise en oeuvre du plan d'action et de coopération. Ainsi, outre l'entretien courant, de nombreux cimetières ont été rénovés, tandis que 38 sites ont été regroupés fin 2007. A ce jour, 16 cimetières de la circonscription d'Annaba restent à regrouper, ils le seront en 2008. De plus, l'arrêté complémentaire du 9 octobre 2007, concernant le regroupement de 22 cimetières de l'Oranie a été publié *au Journal Officiel* du 1er novembre 2007. Ces opérations devraient se dérouler à partir de 2008.

Le présent rapport rappelle le diagnostic établi en 2003, recense les mesures réglementaires prises depuis lors par la France et l'Algérie, les travaux d'entretien, de rénovation et de regroupement effectués sur le terrain dans le cadre du plan quinquennal ambitieux annoncé à Alger, le 3 mars 2003, le « *Plan d'action et de coopération relatif aux sépultures françaises en Algérie* », enfin dresse les perspectives pour les années à venir.

L'annonce de mars 2003 a donc été suivie d'effets. Le Plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie se déroule conformément à ce qui a été décidé et l'action impulsée va encore s'amplifier dans les mois et les années qui viennent. Toutefois, la profanation de cimetières chrétiens et juifs constitue un problème récurrent sur lequel il convient d'appeler l'attention des autorités algériennes.

I DIAGNOSTIC

A. ETAT GENERAL DES LIEUX (VISITES EFFECTUEES ETE 2003)

Selon le recensement effectué par le ministère de l'intérieur algérien en février 2003 (cf annexe n' A1 523 cimetières civils abritent des sépultures de Français :

453 cimetières chrétiens ;

59 cimetières israélites ;

11 cimetières comprenant des sépultures chrétiennes et israélites.

Au total, ces 523 cimetières civils regroupent 209 618 sépultures : 158 811 sépultures chrétiennes et 50 807 sépultures israélites.

Un état des lieux véritablement exhaustif est encore impossible à réaliser : pour des raisons de sécurité de circulation, certaines régions restent en effet difficiles d'accès.

Malgré le séisme du 21 mai 2003 qui a naturellement conduit à différer certaines visites, le programme de visites de cimetières a pu être exécuté à l'échéance du 31 décembre 2003 prévue par le Plan, dans des conditions tout à fait satisfaisantes avec le soutien des autorités locales qui, partout, ont manifesté une égale bonne volonté.

Les présidents (maires) des assemblées populaires communales (APC) [municipalités], les walis (préfets) et les chefs de daïra (sous-préfets) tiennent des propos similaires : l'Islam est tolérant et prône le respect des morts, quelle qu'ait pu être leur religion ; les cimetières musulmans ont d'ailleurs également souffert du terrorisme. Beaucoup insistent sur l'importance du maintien des cimetières comme autant de témoignages de l'histoire. Quelques travaux réalisés à la hâte peu avant les visites (nettoyage des lieux, badigeonnage à la chaux ou à la peinture blanche des troncs d'arbres, des murs et des bordures, parfois des tombes.) ne doivent pas tromper : dans bien des cas, le défaut d'entretien résulte davantage d'un manque de moyens que d'une politique délibérée, l'essentiel des ressources étant consacré à d'autres priorités.

L'évolution des villes a inclus dans le tissu urbain de nombreux cimetières autrefois périphériques. En zone rurale, la végétation et le défaut d'entretien ont fait leur œuvre. Au milieu de la décennie 1990, des tombes ont été profanées, d'autres ont servi de caches d'armes et de refuges (à Blida notamment). Des cimetières situés dans des zones à risques ont pu être visités à l'occasion de ces missions pour la première fois depuis de nombreuses années, 10 ans pour certains.

Le bilan de cette opération est contrasté. Il est loin d'être aussi négatif que certains témoignages photographiques mettant en évidence des dégradations volontaires pouvaient le laisser penser.

1. CENTRE ET OUEST (CIRCONSCRIPTIONS CONSULAIRES D'ALGER ET D'ORAN)

D'une façon générale, le spectacle de tombes ouvertes est devenu rare, mais caractérise encore certains petits cimetières ruraux ou de la périphérie des grands centres urbains, comportant peu de sépultures.

TRAVAUX 2009

(photos actualisées visibles sur le site de l'ambassade de France)

ENTRETIEN	DEBUT ET FIN DE TRAVAUX
<u>Ain Defla</u>	Travaux terminés
<u>Ain Taghourait</u>	Travaux terminés
<u>Baba Hassen</u>	Travaux terminés
<u>Blida</u>	Travaux terminés
<u>Blida (juif)</u>	Travaux terminés
<u>Bordj Bou Arreridj</u>	Travaux terminés
<u>Bordj Bou Arreridj (juif)</u>	Travaux terminés
<u>Bordj El Kiffan</u>	Travaux terminés
<u>Boufarik</u>	Travaux terminés
<u>Bougara</u>	Travaux terminés
<u>Bouinan</u>	Travaux terminés
<u>Bouira</u>	Travaux terminés
<u>Bourkika</u>	Travaux terminés
<u>Chebli</u>	Travaux terminés
<u>Chéraga</u>	Travaux terminés
<u>Cherchell</u>	Travaux terminés
<u>Dar El Beida</u>	Travaux terminés
<u>Dely Brahim</u>	Travaux terminés
<u>Douéra</u>	Travaux terminés
<u>El Achour</u>	Travaux terminés
<u>Hadjout (ex Marengo)</u>	Travaux terminés
<u>Khemis El Khechna (ex Fondouk)</u>	Travaux terminés
<u>Khemisti</u>	Travaux terminés
<u>Khraicia (ex Crescia)</u>	Travaux terminés
<u>Médéa<></u>	Travaux terminés
<u>Médéa (juif)</u>	Travaux terminés
<u>Oued El Alleug</u>	Travaux terminés
<u>Ouled Fayet</u>	Travaux terminés
<u>Rouiba</u>	Travaux terminés
<u>Saoula</u>	Travaux terminés
<u>Sour El Ghozlane (ex Aumale)</u>	Travaux terminés
<u>Thénia(ex Ménerville)</u>	Travaux terminés
<u>Tipaza</u>	Travaux terminés
<u>Tizi Ouzou</u>	Travaux terminés

Travaux 2008

RENOVATION	DEBUT ET FIN DE TRAVAUX
Cherchell	Travaux terminés
Dar El Beida	Travaux terminés
ENTRETIEN	DEBUT ET FIN DE TRAVAUX
Ain Taghourait	Travaux terminés
Baba Hassen	Travaux terminés
Blida	Travaux terminés
Blida (juif)	Travaux terminés
Bordj Bou Arreridj(juif)	Travaux terminés
Bordj El Kiffan	Travaux terminés
Boufarik	Travaux terminés
Bougara	Travaux terminés
Bouinan	Travaux terminés
Bouira	Travaux terminés
Bourkika	Travaux terminés
Chebli	Travaux terminés
Chéraga	Travaux terminés
Dely Brahim	Travaux terminés
Douéra	Travaux terminés
El Achour	Travaux terminés
Hadjout (Marengo)	Travaux terminés
Khemis El Khechna	Travaux terminés
Khemisti	Travaux terminés
Khraicia (Crescia)	Travaux terminés
Médéa(juif)	Travaux terminés
Oued El Alleug	Travaux terminés
Ouled Fayet	Travaux terminés
Rouiba	Travaux terminés
Saoula	Travaux terminés
Sour El Ghozlane	Travaux terminés
Thénia	Travaux terminés
Tipaza	Travaux terminés
Tizi Ouzou	Travaux terminés

Travaux 2007 "mis à jour le 31 décembre 2007"

Source ambassade de France (la France en Algérie /les consulats généraux)

RENOVATION	DEBUT ET FIN DE TRAVAUX
A Alger :	
Bordj El Kiffan	Travaux terminés
Dely Brahim, Ouled Fayet, Baba Hassen	Travaux terminés
A Tipaza :	
khemisti	Travaux terminés
A Mascara :	
Sig	Travaux terminés
A Ain Defla :	
Ain Defla	Travaux terminés
A Blida :	
Oued El Alleug	Travaux terminés
ENTRETIEN	DEBUT ET FIN DE TRAVAUX
A Alger :	
BirKhadem , Douéra , Draria , El Achour , Bougara , Khraicia (Crescia) , Saoula	Travaux terminés
Draria , El Achour	Travaux terminés
A Blida :	
Blida	Travaux terminés
Boufarik , Bou-Inan , Chebli , Hadjout (Marengo)	Travaux terminés
A Bouira :	
Sour El Ghozlane	Travaux terminés
A Boumerdes :	
Thénia , Khemis El Khechna	Travaux terminés
A Chlef :	
Chlef	Travaux terminés
A Mascara :	
Mascara	Travaux terminés
A Oran :	
Mers El Kebir, Misserghin, Oran (cimetière juif)	Travaux terminés
A Sidi Bel Abbes :	
Sidi Bel Abbes	Travaux terminés
A Tipaza :	
Cherchell	Travaux terminés
Aïn El Aneur , Bourkika , Ain Taghourait	Travaux terminés

2007

REGROUPEMENT DE SEPULTURES CIVILES

DEBUT ET FIN DE TRAVAUX

A Bouira :	Travaux terminés
Aomar, Djebahia (Laperrine), Kadiria (Thiers), Lakhdaria (Palestro) et M'Chedallah (Maillot)	
A Médéa :	Travaux terminés
Draa-Es-Mar (Lodi), Ouamri, Ouzera (Loverdo)	
A Béjaia	Travaux terminés
Adekar (Kabouche), Akbou, Seddouk, Taskriout	
A Tipaza	Travaux terminés
Ossuaire de Damous, vers le cimetière de Cherchell	

***Déclaration du porte-parole adjoint au point de presse du 20 septembre 2007*1**

”La France met en oeuvre depuis 2003 un plan d’action et de coopération de sauvegarde des sépultures françaises en Algérie. Ce plan d’action concerne la réhabilitation, l’entretien et le regroupement des sépultures civiles.

Six cimetières dont l’état ne nécessitait pas de regroupement ont été réhabilités. Le regroupement de 25 cimetières français sur les 31 que compte la circonscription consulaire d’Alger a été achevé le 18 septembre.

Les efforts consentis par les autorités françaises sur la période 2003/2007 s’élèvent à environ 1 400 000 euros, provenant de crédits budgétaires du ministère des Affaires étrangères et européennes et du fonds de concours alimenté par des collectivités locales françaises, les associations et les particuliers.

Sur la période automne 2005/automne 2007, la France aura procédé au total au regroupement de 38 cimetières.

La France salue la coopération des autorités algériennes, au niveau national comme au niveau local, dont le concours a permis la bonne mise en oeuvre de ce plan d’action et de coopération.”

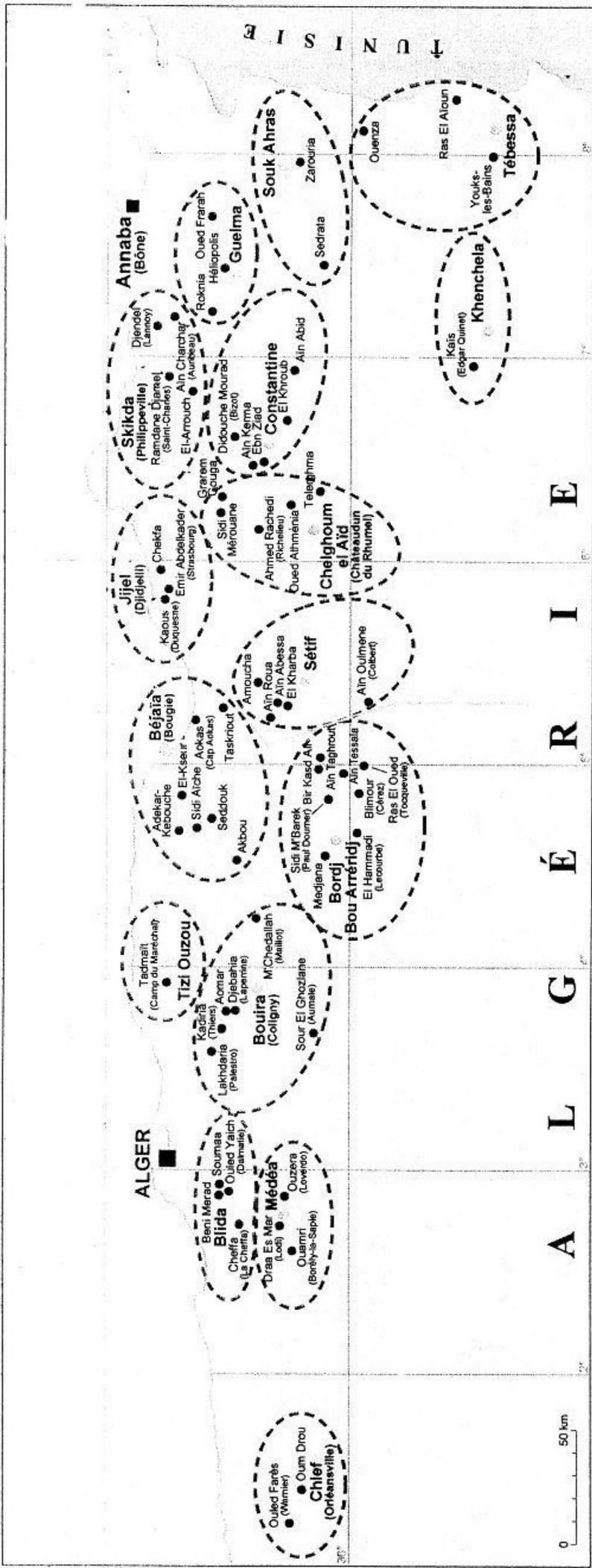
Site de l’ambassade : consulat Oran

La France poursuit activement la mise en oeuvre du plan d’action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie.

Ce plan comporte trois volets : entretien, rénovation et, lorsqu’une rénovation n’est plus possible, regroupement de sépultures. Dans ce cadre, un arrêté du ministre des Affaires étrangères et européennes du 9 octobre 2007, publié au Journal officiel du 2 novembre 2007, prévoit le regroupement de 22 cimetières situés dans quatre wilayas (provinces) de l’ouest de l’Algérie. Il complète le premier arrêté concernant des regroupements de sépultures civiles françaises, pris le 7 décembre 2004.

Il convient de noter que deux regroupements, celui du grand cimetière d’Oran, Tamashouet, et celui de Relizane ne concerneront qu’une partie de ces sites et seront effectués sur place.

(ACCORD DU GOUVERNEMENT ALGÉRIEN DU 8 SEPTEMBRE 2004)



Document communiqué de la Direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères le 21 avril 2005
 Document communiqué de la Direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères le 24 février 2006



COMMUNIQUE OFFICIEL DU BUREAU DIRECTEUR

Des informations alarmantes nous arrivent de l'Oranie, où la dégradation de nos cimetières continue et ce, malgré nos actions et nos mises en garde.

En effet un groupe d'amis oranais s'est rendu en Algérie, tout récemment et a constaté, notamment sur les cimetières de Tamasouhet (partie hors ossuaires), sur le cimetière chrétien de Sidi Bel Abbès, et celui de Lourmel de nouvelles déprédations.

Nous avons immédiatement demandé à nos collègues du CSCO présents à ce voyage, de prendre dans la mesure du possible, des films et des photos, afin d'étayer nos actions en France.

Le bureau directeur du CSCO se doit d'alerter toute la communauté "pieds noirs" sur ces nouveaux "incidents" qui corroborent le sentiment de notre association portant sur le risque permanent de voir contrarié le travail de mémoire que nous entreprenons sur les 176 cimetières de l'Oranie.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux personnalités politiques engagées à nos côtés, à nos compatriotes et à nos associations "pieds noirs" pour qu'ils se **MOBILISENT**, afin d'affirmer notre détermination à poursuivre notre œuvre de devoir de mémoire qui passe - ne l'oublions pas - avant tout par le respect de nos morts et de nos cimetières, preuves intangibles de notre présence dans l'histoire de l'Algérie.

MOBILISONS-NOUS pour que nos politiciens nous aident, pour que le gouvernement Français entende notre voix notamment en nous invitant à la table des discussions. N'excluons pas de tendre nos efforts vers un geste lancé, le plus tôt possible, à la communauté internationale pour obtenir qu'enfin l'Algérie "s'ouvre à son histoire" et referme les plaies de cette guerre qui en fait partie.

A TOUS ET A TOUTES, ECOUTEZ LES TEMOIGNAGES - et il en est encore temps – **DE CETTE DERNIERE GENERATION** actrice souvent d'une douloureuse histoire, et **ENSEMBLE** retrouvons toute notre sérénité pour rappeler à tous le respect dû au repos de nos aïeux laissés en Algérie

Seul un immense élan de solidarité et d'amour pour ce qui fut notre terre natale peut encore donner tout son sens à notre mission et nous aider à tendre vers notre but.

LE RESPECT DU REPOS DE NOS MORTS DANS LEURS SEPULTURES !!!

Fait à Nîmes le 02/10/2009 LE BUREAU NATIONAL DU CSCO

Association pour la Sauvegarde des Cimetières d'Algérie

Association régie par la loi de 1901. Déclarée à la Préfecture de MARSEILLE

Marseille, le 7 avril 2009 Aux adhérents et amis de l'ASCA, Le bureau de l'ASCA revient d'Alger après quelques jours forts utiles pour traiter les actions routinières et surtout cette fois-ci dégager quelques perspectives d'avenir.

Si les travaux d'entretien, de réhabilitation, ou d'exhumation et de transfert se font sans trop de difficultés, disons d'emblée que nous sommes revenus très inquiets de l'avenir et que nous n'avons guère de bonne nouvelle. Certes, l'accueil sur place est toujours excellent, et parfois chaleureux, qu'il s'agisse des Autorités françaises ou algériennes, des personnalités ou des simples citoyens algériens rencontrés dans les cimetières pour les travaux ou dans la rue. Mais l'ambiance générale est mauvaise, les gens sont de plus en plus inquiets de l'avenir, même à court terme, et beaucoup semblent et disent attendre « quelque chose qui va se passer », sans savoir quoi mais qui sera violent.

L'islamisme (ou l'emprise islamique) progresse dans tous les domaines. Ainsi, les autorités ecclésiastiques (restons imprécis...) se plaignent de mesures de plus en plus restrictives ; ainsi, il est devenu pratiquement impossible d'obtenir de simples visas pour les membres ou Supérieurs d'une communauté qui veulent venir faire un petit séjour ou inspecter une communauté. Et ne parlons pas d'autorisations de long séjour qui sont systématiquement refusées : c'est un étranglement progressif.

Invités par Monsieur le Consul Général de France, celui-ci nous a confié (avec autorisation de retransmettre) qu'un plan de regroupement de 170 cimetières avait été élaboré par les services diplomatiques français et qu'il était actuellement soumis aux Autorités Algériennes. Mais il ajoutait aussitôt que, vu la situation économique actuelle, il y avait peu de chances que ce plan, même approuvé, soit exécuté et que les regroupements connaîtraient certainement « une très longue pause »... La dernière opération importante est le regroupement « sur place » du cimetière d'Oran. Les travaux sont terminés et la cérémonie officielle de transfert aura lieu le 10 Mai, en présence des Autorités, de l'ASCA, et sera présidée par Mgr GEORGER, Evêque d'Oran.

En pièce jointe, vous trouverez un bulletin de Mgr Georger qui fait le point sur les opérations de regroupement (auxquelles il a assisté), les modalités pratiques, et donne des informations que certains trouveront très mauvaises, comme le caractère quasi systématique des profanations, mais il donne aussi des informations que d'autres recevront à la Lumière de l'Espérance pascale. Nous restons à la disposition de tous pour répondre à vos questions, d'ordre général ou personnelles, et essayer de résoudre un problème d'entretien, restauration, exhumation ou transfert de corps. A ce propos, nous répétons notre position déjà longuement argumentée et exposée à plusieurs reprises : l'ASCA est hostile par principe à toute politique **systématique et générale** de transfert et rapatriement de corps. Mais une décision personnelle, familiale ne peut être discutée et nous apportons notre appui en ce cas. Nous ajoutons ceci très spécialement ce jour : l'avenir de la plupart des cimetières d'Algérie, même certains « grands », nous paraît très compromis, et peut être à court terme : que ceux qui envisagent une telle décision le fassent sans trop tarder. Bien cordialement.

Mme LATAPIE Fabienne, Présidente

Dr Alain BOURDON, Trésorier



LE SCANDALE DES CIMETIERES D'ALGERIE

COMMUNIQUE DU COMITE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS NATIONALES DE RAPATRIÉS

Au moment de la Toussaint, chaque année depuis l'exil de 1962, les pieds-noirs pensent avec une douleur avivée à leurs morts restés en Algérie

Ils souhaiteraient pouvoir se recueillir avec leurs enfants et petits enfants, sur les centaines de milliers de tombes qui couvrent les quelque 600 cimetières chrétiens et juifs de ce pays et, au moins, savoir leurs morts en paix sur la terre qu'ils ont dû eux-mêmes abandonner.

Pourtant, parmi ceux qui le pourraient, très peu d'entre eux ont fait le voyage vers la terre natale où sont inhumés leurs ancêtres, leurs parents, car l'état pitoyable de la plupart des cimetières, chrétiens et juifs - quand ils n'ont pas disparu - rend leur visite inimaginable. Pour ceux qui se sont rendus dans les cimetières, la vision insoutenable des tombes ouvertes, profanées, vandalisées, a constitué un choc qu'ils ont ressenti comme une offense intolérable empêchant toute réconciliation des mémoires.

Cette situation inacceptable est le fait d'un véritable abandon par les pouvoirs publics français qui, entre 1962 et 2003, n'ont pris aucune initiative visant à faire dignement respecter ces lieux, laissés sans protection ni entretien et qui, aujourd'hui, ne font que des efforts limités de restauration et de réhabilitation. Du côté des autorités algériennes, on note la même absence de volonté de protéger réellement des lieux qui appellent, pourtant, le respect de tous les vivants quelle que soit leur religion.



Au moment où une grande partie du monde chrétien va se recueillir sur les tombes de ses défunts, on voudrait que les pouvoirs publics, en France comme en Algérie, comprennent la douleur que peuvent ressentir les pieds-noirs privés de le faire dans des lieux dignes et respectés.

Mais comment accepter l'indifférence des pouvoirs publics français à l'égard des profanations qui se produisent en Algérie ?

A juste titre la profanation ou la dégradation volontaire d'une tombe en France, quelle que soit la culture ou la religion de la famille ainsi blessée, suscite l'indignation et provoque une condamnation immédiate et unanime. Les mêmes faits, en revanche, ne provoquent aucune réaction lorsqu'il s'agit de tombes situées dans les cimetières d'Algérie. Pourquoi les Rapatriés chrétiens ou juifs sont-ils ainsi abandonnés à leur douleur lorsque leurs morts sont concernés ?

Nos associations de Rapatriés dénoncent le manque réel de volonté du gouvernement français d'assurer, avec les autorités algériennes, la sauvegarde de l'ensemble des cimetières, chrétiens et juifs, civils et militaires. Elles reprochent aux pouvoirs publics français et algériens de ne pas faire les efforts nécessaires pour de véritables retrouvailles entre les deux peuples.

EDITORIAL

LE RESPECT DES MORTS, UN DEVOIR PARTAGE

La situation de nos cimetières suscite parmi les Rapatriés une préoccupation angoissée. Chaque jour, en effet, arrivent des informations alarmantes. Les cimetières chrétiens et israélites continuent de se dégrader. A l'usure du temps, au manque de travaux d'entretien dans la période 1962-2003, se sont ajoutées les multiples profanations, les innombrables déprédations et l'oeuvre de délinquants qui ont trouvé dans ces cimetières des lieux propices à l'accomplissement d'actes illicites.

Le résultat est une grande misère qui exige une action urgente de la part des pouvoirs publics.

Le plan gouvernemental 2004-2009 a été insuffisant; il a, par ailleurs, trop privilégié les regroupements. La France doit maintenant assurer à une beaucoup plus grande échelle la restauration et la réhabilitation de nos cimetières; avec les municipalités algériennes elle doit assumer la charge de leur entretien. L'Etat algérien doit garantir leur respect. Les Rapatriés devront prendre leur part de l'entretien normal des tombes dans des cimetières qui ne risqueront plus d'être profanés ou souillés.

L'ensemble des associations de Rapatriés directement concernées par la question des cimetières se retrouveront le 25 novembre à Paris pour arrêter des mesures; dans les jours suivants, une demande de réunion ayant été formulée par notre fédération au mois d'octobre, leurs représentants rencontreront les pouvoirs publics auxquels ils soumettront des propositions d'actions.

Evidemment, dans la loi de finances qui, dans quelques semaines sera adoptée, la part du budget national consacrée aux cimetières de l'étranger devra avoir été considérablement augmentée.

Nous comptons bien qu'entre-temps la mission parlementaire demandée sera sur le point de se rendre sur place.

Nous espérons qu'elle recommandera la constitution de cette fondation que nous réclamions déjà en septembre 2008, fondation qui devrait garantir la protection, l'entretien et le respect, en Algérie, de tout ce qui a une signification pour les hommes de paix. Avec les cimetières, la maison natale d'Albert Camus, entre autres, devra être de ces lieux administrés par cette fondation.

Ceci participera grandement à la construction de cette relation apaisée, entre la France et l'Algérie, que nous appelons de tous nos vœux.

D.F.

12 NOVEMBRE 2009

Table des matières

Page 1:	Invitation et ordre du jour de la réunion
Pages 2 et 3:	Les questions qui se posent...
page 4:	Nos amis ont constaté... (Photos de cimetières en 2009)
Page 5:	Photos du site de l'Ambassade de France
Pages 6 à 9:	Questions parlementaires
Pages 10 et 11:	Extrait du rapport du ministère des affaires étrangères (Synthèse)
Page 12:	Extrait du rapport du ministère des affaires étrangères (Diagnostic)
Page 13:	Travaux 2009
Page 14:	Travaux 2008
Page 15:	Travaux 2007
Page 16:	Regroupements
Page 17:	Déclaration du porte parole de l'ambassade
Page 18:	Carte des regroupement Centre et Est Algérien
Page 19:	Communiqué du C.S.C.O du 02 octobre 2009
Pages 20 et 21:	Communication de l'A.S.C.A d'avril 2009
Pages 22 et 23:	Communiqué du CLAN-R du 29 octobre 2009
Page 24:	Editorial du 12 novembre 2009

